



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONSEIL

Cent cinquante-neuvième session

Rome, 4-8 juin 2018

Rapport de la cent vingt-quatrième session du Comité du Programme (Rome, 21-25 mai 2018)

Résumé

Le Comité du Programme a examiné un certain nombre de questions ayant trait à la planification des programmes et à l'évaluation, en particulier les suivantes:

- Élaboration du Plan à moyen terme 2018-2021 révisé - priorités régionales (paragraphe 3)
- Évaluation de la contribution de la FAO à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (OS 1) (paragraphe 4)
- Synthèse des enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre de programmation par pays (paragraphe 5)
- Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (paragraphe 6)

Les conclusions et recommandations du Comité relatives à ces questions sont portées à l'attention du Conseil.

Suite que le Conseil est invité à donner

Le Conseil est invité à approuver les conclusions du Comité du Programme, ainsi que ses recommandations sur les questions relevant de son mandat.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Agustin Zimmermann
Secrétaire du Comité du Programme
Tél.: +3906 5705 5673

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



Table des matières

	Page
<i>Introduction</i>	3
Élaboration du Plan à moyen terme 2018-2021 révisé – priorités régionales	3
Évaluation de la contribution de la FAO à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (OS 1).....	4
Synthèse des enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre de programmation par pays.....	5
Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture.....	7
Date et lieu de la prochaine session.....	7
Questions diverses.....	7

RAPPORT DE LA CENT VINGT-QUATRIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME

Rome, 21-25 mai 2018

Introduction

1. Le Comité a présenté au Conseil le rapport ci-après de sa cent vingt-quatrième session.
2. Outre le Président, M. Johannes Petrus Hoogeveen (Pays-Bas), étaient présents les représentants suivants des Membres:

M. Guillermo Valentín Rodolico (Argentine)¹

M. Muhammad Rudy Khairudin Mohd Nor (Malaisie)

M^{me} Jennifer Fellows (Canada)

M. Matthew B. Hooper (Nouvelle-Zélande)

M. Marc Mankoussou (Congo)

M^{me} Claudia Elizabeth Guevara de la Jara (Pérou)

M. Kanga Kouamé (Côte d'Ivoire)

M. Mohammad Hossein Emadi (République islamique d'Iran)

M. Toru Hisazome (Japon)

M^{me} Marie-Therese Sarch (Royaume-Uni)

M. Fiesal Rasheed Salamh Al Argan (Jordanie)

M. François Pythoud (Suisse)

Élaboration du Plan à moyen terme 2018-2021 révisé – priorités régionales²

3. Le Comité:
 - a) a dit apprécier la cohérence entre le cadre de résultats de la FAO figurant dans le Plan à moyen terme 2018-2021 et les objectifs de développement durable (ODD);
 - b) a accueilli avec satisfaction la version actualisée du cadre de résultats ainsi que les indicateurs et cibles tels qu'ils sont présentés dans le document et les annexes Web et s'est réjoui que la Direction ait assuré que la méthode et les données de référence employées pour le suivi des produits de la FAO au titre de l'objectif 6.2 seraient communiquées aux Membres;
 - c) s'est dit favorable à l'inclusion des indicateurs relatifs aux ODD dans le cadre de résultats et a encouragé la Direction à veiller à ce qu'un appui soit fourni aux États membres afin de renforcer les capacités de suivi des indicateurs dont la FAO est l'organisation garante;
 - d) a souligné qu'il fallait mener une réflexion plus approfondie sur les liens qui existent entre la réalisation des cibles relatives aux produits des objectifs stratégiques et l'accomplissement des ODD;
 - e) s'est félicité du soutien exprimé par les conférences régionales quant à l'inscription des orientations stratégiques de l'Organisation dans une continuité;
 - f) a approuvé les priorités et initiatives régionales énoncées dans le cadre des conférences régionales qui avaient eu lieu jusqu'à la mi-avril (Afrique, Asie et Pacifique, Amérique latine et Caraïbes), telles que résumées dans le document et ses annexes;
 - g) a souligné l'importance des travaux de la FAO sur les orientations concernant les nouvelles questions, les initiatives régionales et les priorités telles que la sécurité alimentaire des aliments, en particulier les travaux du Codex pour l'établissement de normes garantissant la sécurité sanitaire des aliments en vue de leur commercialisation, la Convention internationale pour la protection des végétaux pour l'établissement de normes

¹ M. Guillermo Valentín Rodolico a été désigné pour remplacer M^{me} Maria Cristina Boldorini en tant que représentant de l'Argentine à la cent vingt-quatrième session du Comité du Programme.

² PC 124/2.

en matière de santé et de protection des plantes, l'initiative en faveur de la Croissance bleue, et les initiatives relatives aux petits États insulaires en développement, aux pays situés dans des zones arides ou sèches et aux pays les moins avancés, à la résistance aux antimicrobiens, à l'agroécologie et aux biotechnologies, ainsi que d'autres approches novatrices;

- h) a souligné qu'il était essentiel de renforcer la collaboration avec des acteurs non étatiques dans le cadre de partenariats et d'autres arrangements, y compris avec le secteur privé, et a fait valoir l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire;
- i) a estimé qu'une collaboration étroite avec d'autres organismes du système des Nations Unies était nécessaire, en particulier avec les institutions spécialisées sises à Rome, ainsi qu'avec les organisations régionales pertinentes;
- j) s'est dit favorable aux interventions de la FAO dans le contexte du changement climatique, en particulier pour aider les pays à accéder au financement d'activités dans le domaine climatique, notamment le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'environnement mondial. À cet égard, il a demandé instamment à la FAO de veiller à davantage de transparence et de fournir des critères clairs relatifs à l'obtention d'une aide dans ce domaine. Un appui aux travaux sur le climat devrait être accordé en priorité aux petits États insulaires en développement et aux pays les moins avancés ainsi qu'à d'autres pays qui sont vulnérables aux effets du changement climatique;
- k) s'est félicité de l'attention accordée à l'agriculture familiale, en particulier aux femmes et aux jeunes, dans le contexte de la décennie de l'agriculture familiale;
- l) a reconnu qu'il était nécessaire de poursuivre l'examen de la couverture des bureaux décentralisés de la FAO pour renforcer l'aide que l'Organisation accorde aux États membres afin d'assurer une meilleure incidence de la mise en œuvre de ses programmes grâce à une souplesse et une efficacité accrues, et a souligné qu'il était important de tenir compte des futures conclusions du débat ouvert concernant le système des Nations Unies pour le développement;
- m) a dit attendre avec intérêt d'examiner le rapport complet sur les priorités régionales dictées par les conférences régionales, dont les conférences régionales pour l'Europe et pour le Proche-Orient, récemment réunies, ainsi que les contributions de la Conférence régionale informelle pour l'Amérique du Nord à sa prochaine session, ainsi que les contributions des comités techniques.

Évaluation de la contribution de la FAO à l'élimination de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition (OS 1)³

- 4. Le Comité a réservé un accueil favorable à l'évaluation ainsi qu'à la réponse de la Direction et:
 - a) a pris note des constatations positives faites dans l'évaluation en ce qui concerne la conception et la mise en œuvre de l'OS 1, et a fait observer qu'elles contrastaient avec le nombre croissant de personnes souffrant de la faim dans le monde en 2016-2017 et ses causes, que met en avant le rapport sur *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde – Renforcer la résilience pour favoriser la paix et la sécurité alimentaire*;
 - b) a insisté sur la nécessité de lutter contre la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition dans le contexte des migrations causées par les conflits, qui sont des questions cruciales mais aussi transversales;
 - c) s'est réjoui que la Direction reconnaisse qu'il est nécessaire d'adapter les programmes de la FAO face à l'augmentation du nombre de conflits et à leurs conséquences aggravantes sur l'insécurité alimentaire et la faim;

³ PC 124/2; PC 124/2 Sup.1.

- d) a mis en évidence le rôle essentiel de l'OS 1 dans le mandat de l'Organisation;
- e) a souscrit aux quatre recommandations de l'évaluation et s'est dit satisfait des mesures et du calendrier qui ont été proposés dans la réponse de la Direction en vue de leur application;
- f) a dit apprécier le caractère transversal de l'OS 1 et indiqué que la FAO devait impérativement élaborer des initiatives englobant plusieurs plans stratégiques;
- g) a souligné que la faim était autant une question de gouvernance qu'un défi technique, a insisté sur le fait que la FAO devait participer à l'analyse et à la conception des politiques nationales et a noté que l'Organisation devait renforcer ses capacités d'appui à la mise en œuvre des politiques;
- h) a encouragé la FAO à jouer un rôle plus important dans la diffusion de données sur l'insécurité alimentaire au niveau des pays afin d'améliorer son analyse du contexte ainsi que le suivi et l'évaluation de ses activités de plaidoyer dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre des politiques;
- i) a reconnu que la FAO prêtait une attention accrue à la nutrition et a noté qu'une alimentation variée composée notamment de produits traditionnels et locaux pouvait être de nature à alléger le triple fardeau de la malnutrition;
- j) a estimé qu'il fallait que la FAO renforce sa collaboration avec des acteurs non étatiques en s'appuyant sur des partenariats et d'autres dispositifs où soient davantage présents des «acteurs non traditionnels» qui contribuent à l'éradication de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition, notamment des représentants du secteur privé, des alliances parlementaires et d'associations de consommateurs et des chefs cuisiniers;
- k) a jugé qu'il était important de renforcer la collaboration avec les autres organisations ayant leur siège à Rome en vue d'éradiquer la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition;
- l) a dit attendre avec intérêt de prendre connaissance, à sa prochaine session, de l'évaluation de la stratégie relative à la nutrition, qui devrait aborder certains aspects relatifs aux incidences possibles;
- m) a insisté sur le lien étroit qui existe entre les constatations et les conclusions de l'OS 1 et les enseignements tirés de la mise en œuvre du Rapport sur l'exécution du programme 2016-2017, ainsi que dans les cadres de programmation par pays tels qu'examinés par le Comité du Programme au titre du point 4 – *Synthèse des enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre de programmation par pays*.

Synthèse des enseignements tirés de la mise en œuvre du Cadre de programmation par pays⁴

5. Le Comité s'est félicité d'avoir la possibilité de débattre du rapport de synthèse ainsi que de la réponse de la Direction et:
- a) a noté le caractère exhaustif du rapport de synthèse, lequel apportait de solides éléments factuels concernant les pratiques optimales, l'expérience acquise et les défis à relever afin d'améliorer l'efficacité des cadres de programmation par pays (CPP) en tant qu'outil de gestion pour la programmation par pays;
 - b) a souligné qu'il fallait renforcer les CPP et les directives y afférentes, en particulier concernant les aspects suivants:

⁴ PC 124/4; PC 124/4 Sup.1.

- i. prise en compte de la priorité des pouvoirs publics nationaux et mise en concordance de celle-ci avec les priorités internationales, notamment le Programme 2030 et ses ODD;
 - ii. utilisation des CPP comme outil d'orientation des activités de la FAO dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts au niveau des pays;
 - iii. conceptualisation et préparation, mise en œuvre, suivi et contrôle des CPP;
 - iv. intégration nécessaire dans les CPP d'une analyse approfondie du contexte ainsi que des théories du changement;
 - v. possibilité d'utiliser les CPP comme instrument de mobilisation de ressources;
 - vi. recours à une gestion axée sur les résultats, grâce à l'utilisation accrue d'indicateurs de suivi propres à faire mieux comprendre les résultats des mesures prises par la FAO; à cet égard, le Comité a accueilli avec satisfaction l'idée de mettre en place un système de notation pour mieux suivre les résultats obtenus avec les CPP;
- c) a encouragé la FAO à jouer un rôle plus actif dans la diffusion de données sur l'insécurité alimentaire au niveau des pays afin de renforcer les activités de l'Organisation en matière d'analyse du contexte, de suivi et l'évaluation des CPP et de sensibilisation;
- d) a approuvé les trois recommandations formulées dans le rapport de synthèse et a préconisé que la Direction les accepte et les suive scrupuleusement;
- e) a insisté sur la nécessité de renforcer encore la cohérence de l'action des organisations du système des Nations Unies au niveau des pays et s'est félicité du soutien apporté par la Direction à la réforme du système des Nations Unies pour le développement;
- f) a souligné le rôle que la FAO jouait dans l'appui à la formulation, à l'évaluation et à l'élargissement des politiques et stratégies multisectorielles de lutte contre la pauvreté, notamment celles axées sur le travail décent, les jeunes, la protection sociale et la prise en considération systématique de la parité hommes-femmes;
- g) a pris note du rôle central des Représentants de la FAO dans la conception et le suivi de la mise en œuvre des CPP et dans la mobilisation de ressources dans ce domaine;
- h) a insisté sur la nécessité de disposer d'un mécanisme de contrôle qui serait une composante structurelle et obligatoire des CPP;
- i) a souligné le rôle essentiel des comités directeurs dans la préparation des CPP et, à cet égard, a précisé qu'il était indispensable que les parties prenantes, et notamment un plus large éventail d'institutions publiques ainsi que le secteur privé, soient largement associées au processus et s'y impliquent;
- j) a insisté sur la nécessité de resserrer les liens entre les CPP et les priorités et les programmes de développement régionaux, et a souligné le rôle de premier plan des bureaux régionaux de la FAO;
- k) s'est félicité que la Direction accepte de piloter l'élaboration de CPP communs avec le PAM et le FIDA et de définir des objectifs ambitieux à cet égard; et
- l) a souligné les liens étroits qui existent entre les constatations et conclusions de l'évaluation de l'objectif stratégique 1 et les CPP en tant qu'outils de programmation nationale.

Rapport de suivi de l'évaluation de la contribution de la FAO à la conservation et à l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture⁵

6. Le Comité a pris note du rapport de suivi et s'est félicité des conclusions et recommandations qu'il contient, et:

- a) a souligné le rôle de la conservation *in situ* et de l'utilisation durable des ressources génétiques dans le contexte du changement climatique;
- b) s'est félicité que les ressources génétiques soient un élément central dans les programmes de la FAO sur la biodiversité;
- c) a noté avec inquiétude la lenteur des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la recommandation 2 sur le renforcement des capacités des bureaux décentralisés à l'appui des activités sur les ressources génétiques, et a insisté sur la nécessité d'accélérer la prise en compte de cette recommandation;
- d) a pris note de la nécessité de mobiliser des ressources supplémentaires à l'appui des activités de l'Organisation dans le domaine des ressources génétiques;
- e) a salué la plus forte implication du secteur privé;
- f) a préconisé que soit renforcée la collaboration avec des acteurs non étatiques, au moyen de partenariats et suivant d'autres modalités, notamment avec le secteur privé, la société civile et les organisations de recherche-développement;
- g) a dit attendre avec intérêt d'examiner à nouveau l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations, quand il en sera fait rapport au Comité du Programme en 2019.

Date et lieu de la prochaine session

7. Le Comité a été informé que sa cent vingt-cinquième session aurait lieu au Siège de la FAO, du 12 au 16 novembre 2018.

Questions diverses

8. Le Comité a examiné les dispositions relatives à sa cent vingt-cinquième session et a inscrit les points suivants à l'ordre du jour:

- a) Préparation du Plan à moyen terme révisé 2018-2021 – priorités émanant des comités techniques
- b) Évaluation de la contribution de la FAO à la gestion intégrée des ressources naturelles au service d'une agriculture durable (OS 2)
- c) Évaluation de la stratégie en matière de nutrition
- d) Rapport de suivi de l'Évaluation de la fonction d'évaluation de la FAO
- e) Rapport de suivi de l'Évaluation de la contribution de la FAO à l'objectif stratégique 5 – Améliorer la résilience des moyens d'existence face à des menaces ou en situation de crise
- f) Évaluations 2019-2021 – plan de travail indicatif à horizon mobile
- g) Rapport sur l'issue de la conférence pour les annonces de contributions relatives à l'éradication de la peste des petits ruminants
- h) Rapport intérimaire sur le Plan d'action de la FAO dans le domaine de la résistance aux antimicrobiens.

⁵ PC 124/5.

9. Le Comité est convenu d'inscrire, parmi les points permanents à l'ordre du jour, l'examen des points à inscrire éventuellement à l'ordre du jour de la session suivante.

10. Par ailleurs, le Comité a fait bon accueil à la proposition d'organiser une réunion non formelle avant la session ordinaire afin de faciliter les débats sur certains points de l'ordre du jour et d'examiner, entre autres, la proposition relative à la fonction d'évaluation de l'initiative «Unis dans l'action», les possibilités de procéder à des évaluations communes sur la base des ODD au niveau des pays, l'évaluation du projet «La parole à ceux qui ont faim» et les activités sur des questions intersectorielles, notamment sur le changement climatique dans les zones de montagne et les zones arides.